

MOUVEMENT INTER-DEPARTEMENTAL DES ENSEIGNANTS DU 1^{ER} DEGRE PUBLIC Rentrée scolaire 2021

Personne chargée du dossier à la DSDEN : Mme MAZIERES 05.53.02.84.85

Référence : Note de service du 13-11-20 (NOR : MENH2028599N) relative au changement de département des enseignants du premier degré (bulletin officiel spécial n°10 du 16 novembre 2020)

Les enseignants des écoles désireux de changer de département à la rentrée scolaire 2021 doivent participer aux opérations de permutations informatisées organisées par le Ministère de l'Education nationale.

CALENDRIER DES OPERATIONS

DATES	OPERATIONS
Lundi 16 novembre 2020	Ouverture de la cellule info-mobilité 1 ^{er} degré de 9h30 à 19h (tél : 01 55 55 44 44)
Mardi 17 novembre 2020 à 12h00 (heure Métropole)	Ouverture des inscriptions au mouvement interdépartemental dans SIAM1
Mardi 8 décembre 2020 à 12h00 (heure Métropole)	Clôture des inscriptions pour les candidats dans l'application SIAM1 Fermeture de la cellule info-mobilité.
Mercredi 9 décembre 2020	Envoi des confirmations de candidatures dans la <u>boîte aux lettres I-Prof</u> du candidat .
Mercredi 16 décembre 2020	Date limite de retour des confirmations de demande de changement de département avec pièces justificatives jointes à la direction des services départementaux de l'éducation nationale (<i>cachet de la Poste faisant foi</i>). ⚠ Toute confirmation non retournée dans les délais fixés invalide la participation du candidat.
Mardi 19 janvier 2021	Date limite de réception par les services des demandes tardives pour rapprochement de conjoints ou des demandes de modifications de la situation familiale :
Mercredi 20 janvier 2021	Affichage des <u>barèmes initiaux</u> dans Siam par les DSDEN
Du mercredi 20 janvier au mercredi 3 février 2021	Phase de vérification des barèmes par les enseignants et de correction des barèmes par la DASEN, sur sollicitation des enseignants concernés.
Lundi 8 février 2021	Affichage des <u>barèmes définitifs</u> arrêtés par l' IA-DASEN dans Siam
Mercredi 10 février 2021	Date limite de remontée des fichiers par les CDTI à l'administration centrale
Jeudi 11 février 2021	Date limite de réception par les DSDEN des demandes d'annulation de participation au mouvement Interdépartemental
Vendredi 12 février 2021	Date limite de remontée des demandes d'annulation de participation à l'administration centrale
Mardi 2 mars 2021	Transmission des résultats aux participants